



Avril 2022

Parlons travail dans les fonctions publiques

Réalisée par Jussara Freire

Gestion attentive

Cette étude a été financée par l'Agence d'objectifs de l'IREs

L'OBJET DE L'ETUDE ET LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Cette étude porte sur le rapport au travail et les conditions de travail d'un panel de plus de cinquante-deux mille agents des fonctions publiques.

Les agents interrogés constituent l'une des sous-populations de l'enquête quantitative *Parlons Travail* réalisée en 2017 à la demande de la CFDT par une équipe de sociologues du CNAM, sous la responsabilité de Serge Volkoff et Céline Mardon. La population de l'enquête globale était composée d'agents des fonctions publiques, ainsi que de nombreux salariés aux situations d'emploi variées, tant au regard des tailles d'entreprise que des statuts dans l'emploi.

L'exploitation des données de *Parlons Travail* pour les agents publics répondants, pour la quasi-totalité des fonctionnaires, a visé à mieux saisir les manières dont ceux-ci définissent leurs rapports au travail sous divers aspects (organisation du travail, aménagement du temps de travail, télétravail, formation, charge de travail, pénibilité, santé au travail, risques psychosociaux, parentalité, lien emploi-logement, relations professionnelles et hiérarchiques, mobilisations collectives...).

LES RESULTATS DE L'ETUDE :

Dans le secteur public, les conditions de travail sont plus favorables que dans le secteur privé. Les avantages concernent notamment l'aménagement du temps de travail (flexibilité d'horaires, plus de tolérance au retard, moins de travail nocturne, meilleure conciliation entre vie familiale et vie privée).

Cependant, il apparaît aussi que chez les fonctionnaires enquêtés, les possibilités d'évolution des conditions de travail et d'emploi, les montants des salaires, ou encore les rapports hiérarchiques sont fréquemment remis en cause. L'étude met encore en évidence la place particulièrement étroite faite au dialogue social dans les administrations.

De plus, les conditions de travail apparaissent de plus en plus touchées par les impératifs du *new public management*. Le changement du droit du travail est massivement attendu par les fonctionnaires, beaucoup moins dans l'échantillon total de l'enquête ou le secteur privé. On peut ainsi se demander si cet écart ne traduit pas un impact des réformes des fonctions publiques de ces deux dernières décennies qui ont entraîné de profondes modifications des conditions et de l'organisation du travail. L'une des incidences de ces changements peut porter sur les relations avec la hiérarchie. Pour les fonctionnaires enquêtés, l'horizon d'amélioration du travail dépend surtout de changements juridiques qui puissent ébranler les normes de fonctionnement au sein des fonctions publiques. L'aspiration au renouvellement des dispositifs juridiques apparaît aussi comme une alternative au conflit social.